



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

24 JUIN 2022 - 10 H

Lieu : Musée de La Poste, Paris 15ème

ORDRE DU JOUR

- 1 Rapport d'activités par le président
- 2 Approbation du rapport d'activités
- 3 Présentation des comptes 2021 par la trésorière
- 4 Approbation de la nomination d'un censeur pour les comptes
- 5 Rapport du censeur
- 6 Approbation des comptes 2021 et du rapport du censeur
- 7 Dossier de candidature au Patrimoine culturel immatériel
- 8 Projets et perspectives pour 2022
- 9 Questions diverses

La directrice du Musée de La Poste, Madame Anne Nicolas, accueille les participants à l'assemblée générale dans l'auditorium du nouveau musée. Elle présente le musée et ses expositions temporaires comme « *Transmissions* » (galerie) et « *Marianne, les visages de la République* » (1^{er} étage des collections permanentes).

1 – Rapport d'activités par le président

Le président Pascal Rabier, assisté de la vice-présidente Elsa Catelin ainsi que de la trésorière Laurence Le Tiec, ouvre l'assemblée générale en remerciant les cinquante-deux adhérents présents, qui ont fait le déplacement et ceux qui ont donné leur pouvoir (320).

Le président Pascal Rabier présente le rapport d'activités sous forme d'un diaporama. Il indique que celui-ci sera mis en ligne sur le site Internet ATG dans l'espace adhérent. Il note que c'est la première fois que la réunion se déroule au siège de l'association, dans l'auditorium du nouveau Musée de La Poste, à Paris.

Il aborde les sujets suivants :

1 – 1 Les éditions ATG 2021

- *La gravure annuelle ATG* : Gravure de Sarah Lazarevic « Renaissance », imprimée dans les ateliers A.A (850 ex)
- *La carte d'adhérent 2021* : Illustration de Colette Thurillet, mise en page par Sophie Beaujard (800 ex)
- *La carte de vœux 2022* : création de Noëlle Le Guillouzic. Carte postale éditée et adressée à tous les adhérents et qui devient une carte de communication. Mise en page de Sophie Beaujard.

1-2 Visibilité de l'association

L'association a participé aux premiers salons philatéliques après la pandémie : Phila-France Valenciennes, Salon philatélique d'automne et le festival Maxi Timbré d'Ouistreham.

L'ATG a collaboré avec le service animation du Musée de La Poste pour la mise en place des conférences dans le cadre de l'exposition « A la pointe de l'art. le timbre, un geste d'artiste »

1.3 La revue Del. & Sculp.

Un véritable comité de rédaction a été créé. Il est animé périodiquement par un rédacteur en chef. Un prestataire professionnel assure la mise en page. Le routage est effectué par l'imprimeur. Le n° 21 est un numéro spécial consacré à Saint-Pierre-et-Miquelon. Si le lectorat apprécie la revue, il souhaite aussi des articles sur des anciens graveurs et des graveurs étrangers.

1 – 4 Le site web de l'association.

La visibilité du site est bonne avec plus de 5300 visiteurs par mois (36 % des consultations proviennent des smartphones). Mais, il manque des chroniqueurs pour la mise en ligne des actualités. Une « Newsletter » est adressée régulièrement aux adhérents via le site web.

1 – 5 Promotion des Imagiers

Les recettes attendues de la vente des imagiers complémentaires ne sont pas toutes là. Or, c'est primordial pour améliorer les finances. Il faut encourager les adhérents à acheter un exemplaire supplémentaire.

Le président remercie tous les membres du bureau, du conseil d'administration, les artistes qui donnent de leur temps de création gracieusement, les correspondants territoriaux ainsi que les fidèles bénévoles actifs des salons.

2 – Approbation du rapport d'activités

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

3 – Présentation des comptes 2022 par la trésorière

La trésorière Laurence Le Tiec présente les comptes annuels de l'association arrêtés au 31/12/2021 (exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021). Les dépenses s'élèvent à 18 518,62 € (les principaux postes sont : les revues 4345,20 €, les affranchissements postaux 4066,55 €, la gravure 2036,31 €, la carte de membre 1569,60 €, la communication 307,06 €, Internet 818,24 €, l'assurance 862,63 €, etc.).

Les recettes se montent à 15 335,37 € (683 cotisants, vente de gravures 320 €, produits financiers 36,72 €, dons 343,65 €). Le compte de résultat de l'exercice est déficitaire de 3163,25 €. Celui de l'année 2020 était en déficit de 13 777,28 € en raison de la production de l'imagier.

La cotisation annuelle est maintenue à 25 € pour 2023.

4 – Approbation de la nomination d'un censeur pour les comptes

Le commissaire aux comptes n'ayant pas renouvelé son mandat, le conseil d'administration du 5 novembre 2021 a désigné la candidature de Madame Claudine Diemunsch au poste de censeur. L'assemblée générale approuve cette candidature au poste de censeur pour la vérification des comptes de l'association.

5 – Rapport du censeur

En l'absence de Madame Claudine Diemunsch, la trésorière donne lecture de la conclusion de son rapport qui certifie la régularité et la sincérité des comptes annuels de l'association arrêtés au 31 décembre 2021.

6 – Approbation des comptes 2021 et du rapport du censeur

L'assemblée générale, à l'unanimité, approuve les comptes de l'exercice 2021 et décide l'affectation de l'insuffisance au fond associatif de l'association. Elle approuve également, à l'unanimité, le rapport du censeur et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021.

7– Dossier de candidature au Patrimoine culturel immatériel

Le dossier de candidature géré par le président et un comité de pilotage avec la chercheuse Alice Bigot a abouti à un dossier conséquent. Le pré-dossier a été adressé au ministère de la culture pour observations. En février, le ministère a souhaité des corrections au niveau de son formalisme (nombre d'images, nombre de caractères par sections, nombre d'annexes). Après réexamen et synthèse, un second dossier déposé en mai est toujours à l'examen au ministère de la culture.

8 – Projets et perspectives pour 2022

Le président présente sous forme de diaporama les projets pour 2022 :

- Présence d'ATG dans les salons : Timbres-Passion à Moulins, Salon philatélique d'automne à Paris, Monacophil à Monaco.
- Développement du site web, notamment par la traduction en anglais du site, ajout d'un module pour la mise en ligne des anciens numéros de *Del. & Sculp*.
- La gravure annuelle taille-douce 2022 par Marie-Noëlle Goffin
- La carte de membre 2023 conçue par Marie Détrée
- La carte de vœux 2023 illustrée par Aurélie Baras
- Poursuite de l'édition de la revue *Del. & Sculp* (portraits de Slania, Guillaume Broux, etc...)
- Recherche de bénévoles pour certaines fonctions :
 - o Chargés de communication interne et externe
 - o Animateur pour la promotion des éditions
 - o Animateur chargé des conférences
 - o Coordonnateur des correspondants territoriaux

9 – Questions diverses

- Le président d'honneur Pierre Albuissou félicite le Conseil et le Bureau pour toutes leurs actions conformes à l'objet social. Il souhaite que de nombreux adhérents se procurent des imagiers et recrutent chacun un adhérent supplémentaire.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le président lève la séance à 11 h 30.

Après l'assemblée, Sarah Lazarevic présente une conférence largement illustrée sur le graveur Robert Nanteuil (XVII^{ème} siècle).

Le secrétaire

Joël Cavallé

Le président

Pascal Rabier